

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 AVRIL 2013**

**Délibération n° D-2013-200**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23/04/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 06/05/2013

Bâtiments du site de l'ex institut médico-éducatif de Sainte  
Pezenne - Avenant au commodat entre la Ville de Niort et  
l'association l'Escale la Colline

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Michel GENDREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Bâtiments du site de l'ex institut médico-éducatif  
de Sainte Pezenne - Avenant au commodat entre la  
Ville de Niort et l'association l'Escale la Colline**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 25 octobre 2010, vous avez accepté la mise à disposition d'un ensemble de bâtiments à l'association l'Escale la Colline sous forme d'un commodat pour une durée de 40 ans afin d'affecter l'occupation des lieux à l'usage de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale semi collectif femmes / familles, de lits halte soins santé et de siège administratif de l'association.

Aujourd'hui, la Caisse des Dépôts et Consignations conditionne son accord de principe au financement de l'opération de réhabilitation du site pour un montant de 1 285 542,00 € à la prorogation du commodat jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2055 soit 4 ans de plus que la convention initiale.

Afin de permettre la réalisation de cette opération, il vous est proposé d'apporter une suite favorable à la demande de prorogation de l'association l'Escale la Colline et de porter, par avenant au commodat en cours d'exécution, la durée de ce dernier à 44 ans au lieu des 40 ans initialement prévue. Il sera mentionné également au sein de cet avenant que la Ville de Niort autorise expressément l'association l'Escale la Colline à réaliser l'ensemble des travaux prévus conformément au permis de construire n°PC7919111X0224 en date du 17 novembre 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant au commodat entre la Ville de Niort et l'association l'Escale la Colline d'une durée de 44 ans pour se terminer le 1<sup>er</sup> mars 2055 ;
- préciser que les frais de notaire relatifs à la rédaction de cet avenant seront à la charge de l'association l'Escale la Colline.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL